



PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VALHERBASSE DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025 A 19H A LA MAIRIE DE MONTRIGAUD

Présents (13) : VASSY Jean-Louis, CHARVAT Patrick, BESSON Isabelle, ROLIN Jérôme, POUGET-MATHIEU Régine, RONGY Marie-Madeleine, SAUREL Nelly, DUC Gwendoline, GAUDENECH Patrice, MARION Isabelle, JANTON Joëlle, BRET Vincent, PAQUIEN Lionel

Pouvoirs (3) : Marie-Agnès BARRIER pouvoir à Mme BESSON Isabelle
Bernard DUC pouvoir à M. BRET Vincent
Benjamin CLET pouvoir à M. VASSY Jean-Louis

Absents excusés (2) : MARY Claude, RODRIGUEZ Richard

ABSENTS NON EXCUSES (1) : CARRERE Alexandra,

Secrétaire de séance : BESSON Isabelle

La séance n'est pas enregistrée

Ajouts de points supplémentaires :

- Chemin du « Béchet »
- Chemin du « Many »
- Garage de l'école de St Bonnet de Vx
- Les charges des locataires
- L'aménagement des points d'apports volontaires pour Miribel
- Local Jeunes
- Convention transport scolaire Drôme/Isère
- Antenne relais La Grivelière
- Enquête nouvelle mairie

1 – APPROBATION DU PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUILLET 2025

Monsieur Le Maire présente le PV du 18 JUILLET 2025, pour son approbation par le conseil Municipal.

VOTE : 16 pour, 0 contre, 0 abstention

2 – SDED : révision N°1 des statuts

M. Le Maire fait part au conseil du courrier du SDED au sujet de la révision statutaire portant restitution de la compétence en matière d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) et diverses modifications.

VOTE : 16 pour, 0 contre, 0 abstention

3 – SDED : Révision N°2 des statuts

Madame Besson fait un résumé succinct de la révision des statuts du SDED relative à la restitution de la compétence « Autorité organisatrice de distribution de chaleur et de froid » - cette révision entrera en vigueur au 01/07/2026.

VOTE : 16 pour, 0 contre, 0 abstention

4 – Approbation du rapport de la clect

M. Le Maire informe qu'il y a lieu d'approuver le rapport 2025 de la Commission Locale d'évaluation des Charges (CLECT) Transférées de VRA

VOTE : 16 pour, 0 contre, 0 abstention

5 – Devis travaux cimetière Montrigaud

M. Le Maire informe que nous avons un reliquat de subvention à utiliser avant le 31/12/2025 à utiliser sur les cimetières

M. Le Maire propose donc des travaux de maçonnerie : réfection des piliers qui menacent de s'affaisser. Ensuite élargissement de l'entrée et réfection du portail.

Travaux également sur les 2 allées centrales ainsi que la création d'un point de distribution d'eau potable dans le nouveau cimetière de Montrigaud.

Montant des travaux HT à faire : 33 000 €

Montant subvention : 12 902 €

Plusieurs devis ont été fait :

- M. ROSE Lilian : 11 128,00 € HT

- SVVM Métallerie : 3 660,00 € HT (Portail)

Intérieur du cimetière + raccordement eau potable :

- Entreprise CHEVAL : 31 150,00 € HT

- Entreprise CHARIGNON : 40 279,48 HT

soit au total à peu près 46 000 € HT (55 200 € TTC)

Mme Janton demande si ces travaux d'enrobés dans les cimetières sont subventionnés.

M. Le Maire indique qu'il s'agit de toute façon des travaux dans les cimetières.

Budgétairement, il reste 80 000 € TTC sur la ligne « voirie » et une ligne budgétaire « Barbentane » : 20 000 € TTC

32 322 € TTC travaux « Barbentane »

Il resterait 50 000 € de travaux voirie à faire : 7 500 € ont été utilisé sur le chemin des cerisiers

Restera le chemin « Vigne de la cure » à St Bonnet. Les travaux au chemin du « Many » pour 5 000 € (Élargissement du chemin côté talus)

Il faudrait prendre 30 000 € sur la ligne « voirie »

Il faudra aller voir le chemin du « Béchet » sur Montrigaud.

Il devrait rester à peu près 10 000 € HT

M. Le Maire informe que les trois lignes budgétaires Barbentane, Travaux de voiries et Travaux cimetières seront gérées ensemble.

M. Le Maire demande de valider les devis présentés et retenus.

M. BRET demande si on vote les devis. Je ne participe pas aux votes car M. Rose est son client, ni pour le pouvoir de M. Duc

VOTE : 14 pour, 0 contre, 0 abstention

6 – Prise en charge des frais de déplacement de la 5ème adjointe pour le voyage du CMJ

M. le Maire rappelle l'exigence électorale et qu'il y a lieu de délibérer sur la prise en charge des frais de déplacement de la 5^e adjointe pour le voyage des CMJ à Paris fin octobre 2025.

Mme Janton demande si des parents accompagnent et si une procédure de défraiement est mise en place. Mme Pouget étant adjointe, elle a une indemnité par rapport aux autres accompagnateurs. Le montant des frais est de 268 € ;

Mme JANTON et M. BRET votent contre

M. Le Maire indique, que Régine est au courant, il n'a pas été d'accord sur le fait que dans ce voyage il n'a pas été validé la visite d'une institution de la République. Il rappelle que des contacts avancés avaient été pris pour la visite du Sénat et que dans le futur, il faudrait rendre obligatoire l'intégration obligatoire d'une visite d'une institution républicaine dans le programme d'un voyage d'un CMJ à Paris. Mme DUC Gwendoline indique qu'effectivement ce voyage n'est pas basé sur une institution de la République. Par contre, nous avons des institutions dans la Drôme où à la Région qui pourraient être prévues pour les jeunes.

M. Bret rejoint l'avis de M. Le Maire sur le fait que ne pas visiter des institutions de la République n'est pas normal.

VOTE : 12 pour, 3 contre (Mme Janton, M. Bret, M DUC), 1 abstention (Mme MARION)

QUESTIONS DIVERSES

- Mutuelle obligatoire :**

Mme Besson informe d'une participation obligatoire des communes au 1^{er} janvier 2026 de la mutuelle santé pour les agents communaux avec un minimum de 15 €/agent. (répartition en fonction des indices de rémunération).

Avis du CST lors de la commission du 3 octobre 2025

- Point traverse de Miribel :**

Le chantier avance normalement.

Choix des végétaux : Une vingtaine d'arbres à choisir en fonction du budget

Un nouveau mât est prévu au niveau du terrain de boules

- Point HARNOIS :**

Des travaux de sécurisation vont avoir lieu incessamment. M. le Maire indique que pour l'instant et pour des raisons de sécurité la route du Grand Serre restera fermée.

M. le Maire précise que tout projet de réouverture partiel serait risqué et qu'il devrait être validé par tous : Commune, CD 26, organismes de sécurité.

- Vernissage chemin des artistes :**

Merci à Mme POUGET pour son investissement. Le vernissage aura lieu le dimanche 12 octobre 2025 à 11h30 au château de Saint Bonnet de Valcléreux. Mme BESSON informe qu'il serait bien d'avoir des bénévoles, notamment dans les élus pour tenir l'accueil du public.

- CMJ tombola :** le tirage de la tombola aura lieu en novembre : 7 novembre à 18H45 à la salle Intercommunale de Miribel.

- Facture EDF vestiaire st bonnet :**

A la demande de M. DUC le Maire donne connaissance du montant des factures d'électricité des vestiaires du terrain de foot pendant toute la période de logement de M. Choppert.

Montant des dépenses : 1 583,49 € du 27 janvier 2024 au 27 mars 2025

Les dépenses d'électricité en 2023 étaient de 252,61 € soit une différence de 1 330,88 €

- Fin de contrat adjoint technique (entretien des locaux) :**

Mme Mourier ne renouvelle pas son contrat d'adjoint technique pour des raisons personnelles. Celui-ci se termine le 8 décembre 2025.

M. BRET informe d'une candidature potentielle.

Mme Besson indique que nous pourrions éventuellement faire appel à Archer.

Points rajoutés à l'ordre du jour :

- **Chemin du « Béche » :** Monsieur ROLIN informe que le chemin s'affaisse.

- **Chemin du « Many » :** Nous recherchons des solutions techniques pour déplacer un peu le chemin vers le talus coté Sud.

M. Charvat indique que le chemin de Many est très long et qu'il est très utilisé par les entreprises forestières.

- **Garage de l'école de St Bonnet de Vx :** Il y a une demande de location du garage communal situé à l'école de St Bonnet. Des mâts ont été entreposés dans ce local à la suite des travaux de l'école haute herbasse.

L'idée de louer une partie du local n'est pas retenue car elle poserait des problèmes de sécurité.

- **Les charges des locataires** : Mme Janton indique qu'elle a rencontré une locataire de Miribel au sujet des charges de gaz. Mme Janton demande que cela puisse être réglé dans les 15 jours.

Mme Marion quitte la réunion à 20H37

- **Local Jeunes** :

Mme JANTON indique qu'elle a rencontré des jeunes en recherche d'un local pour se réunir. M. Gaudeneche indique qu'il serait préférable qu'il y ait un référent, si cela se fait.

- **L'aménagement des points d'apports volontaires pour Miribel** :

Mme Janton demande si on ne peut pas s'inquiéter de faire des devis pour les emplacements à Miribel. M. Le Maire indique que c'est VRA qui s'occupe de ce dossier. Une réunion est prévue à l'automne. Il précise que VRA a prévu de réaliser ces travaux en 2026.

Des gens qui habitent à proximité du PAV provisoire indiquent que c'est une nuisance (bruit)

- **Convention transport scolaire Drôme/Isère** : M. Rey Bruno a sollicité M. Bret au sujet de l'arrêt bus. Il demande de renouveler la demande auprès du service des transports

- **Antenne relais La Grivelière** : Le dossier avance. Pose complète prévue pour début octobre
Demande faite pour installer un groupe électrogène

M. le Maire informe qu'il y a une suspicion d'attaque de loup sur un veau appartenant à un agriculteur de Montrigaud (En attente d'investigation)

- **Enquête nouvelle mairie** :

Résultat de l'enquête : Environ 70 questionnaires sont arrivés en Mairie.

Résultat sur 500 habitations : 37 personnes pour la rénovation de la mairie actuelle et 43 pour la restructuration de l'ancienne école

Mme Janton indique qu'il faudra un jour discuter du devenir des locaux sur Valherbasse, car la commune ne peut plus se permettre de garder autant de bâtiments inutilisés.

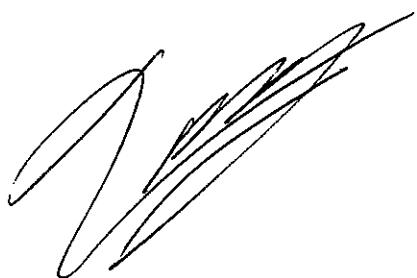
M. Le Maire relève un élément significatif: les habitants du centre village de Montrigaud sont très majoritairement pour que la mairie de Valherbasse reste au cœur du village.

Mme Rongy relève que le projet de déplacement de la Mairie à l'ancienne école pourrait avoir un meilleur impact financier.

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance est levée à 21 H 13

Le Maire

Jean-Louis VASSY



Le secrétaire de séance

Mme BESSON Isabelle

